



REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

VILLE DE RIS-ORANGIS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Exécution des articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal de la Commune se réunira :

Le mardi 28 avril 2026
A 18 h 00
Salle Bruno Latour
10 place Jacques Brel
91130 RIS-ORANGIS

Les débats de la séance seront également accessibles en direct au public de manière électronique sur le réseau facebook de la ville de Ris-Orangis
<https://www.facebook.com/villederisorangis/>

Fait à Ris-Orangis, le 15 avril 2026.

Affiché le 15/04/2026.

Publié le : 20 AVR. 2026

Sonia Benameur
Maire de Ris-Orangis





REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

VILLE DE RIS-ORANGIS

**ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 AVRIL 2026**

(Annexé au courrier de convocation adressé
aux membres du Conseil municipal)

**PREMIER ENVOI
RAPPORTS ET PROJETS DE DELIBERATIONS EN MATIERE DE FINANCES**

1. Vote du Budget Primitif 2026
2. Vote des taux des contributions directes
3. Imputation en investissement des biens meubles inférieurs à 500 €
4. Vote des subventions aux associations
5. Information au Conseil municipal sur la politique en matière d'emprunts